



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
26 AVRIL 2021

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, tenue lundi le 26 avril 2021 à 15 h 00 exceptionnellement à huis clos et par visioconférence en raison de la pandémie de la COVID-19 et tel que permis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, sous la présidence de M. Yan Maisonneuve, président et à laquelle ont assisté :

M. Gabriel Michaud, vice-président
M. Eugène Jolicoeur, membre
Mme Nathalie Ricard, membre

Étaient également présents :

Mme Chantal Marceau, secrétaire-trésorière
Mme Valérie Foucault, assistante secrétaire-trésorière
M. Louis-Philippe Buist, ing., coordonnateur génie et technologies RAIM
M. Daniel Paquette, directeur des opérations RAIM

RÉSOLUTION NO : E25-04-2021
(Ouverture de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE l'assemblée soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : E26-04-2021
(Adoption de l'ordre du jour)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Eugène Jolicoeur

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

En y retirant le point 8 :

8. Renouvellement du Programme d'assurance de dommages 2021-2022.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 mars 2021;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
5. Dépôt du rapport financier 2020;
6. Adoption de soumission RAETM-2021-002 – Services professionnels – Plans, devis et surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Avenue de la Gare et démolition de l'existant;
7. Adoption de soumission RAETM-2021-004 – Services professionnels – Étude géotechnique comprenant des analyses chimiques pour les travaux de reconstruction du poste de pompage Quarante-Arpents II;



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche**

8. Renouvellement du Programme d'assurance de dommages 2021-2022;
– **RETIRÉ**
9. Autorisation de mandat à la Ville de Terrebonne pour l'appel d'offres de produits chimiques – année 2022;
10. Affaires nouvelles;
11. Période de questions;
12. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : E27-04-2021
(Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 mars 2021)

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 22 mars 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : E28-04-2021
(Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer du fonds d'administration)

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Gabriel Michaud

QUE le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) accepte les listes des paiements émis et des salaires payés aux montants respectifs de 209 895,77 \$ et de 2 468,15 \$.

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la liste des comptes à payer au montant de 114 113,69 \$ préparée le 20 avril 2021 et en autorise les paiements.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : E29-04-2021
(Dépôt du rapport financier 2020)

IL EST PROPOSÉ PAR : Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte le dépôt par la secrétaire-trésorière du rapport financier de la Régie et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, lequel montre un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 240 166 \$, le tout conformément au premier alinéa de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E30-04-2021

(Adoption de soumission RAETM-2021-002 – Services professionnels – Plans, devis et surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Avenue de la Gare et démolition de l'existant)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) a procédé à un appel d'offres public pour les services professionnels de plans, devis et surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Avenue de la Gare et de démolition de l'existant (RAETM-2021-002);

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 17 février 2021;

ATTENDU QUE la grille d'évaluation a été approuvée par la résolution 124-12-2020 lors de l'assemblée régulière du 14 décembre 2020;

ATTENDU QU'une (1) seule soumission a été reçue et ouverte publiquement le 23 mars 2021;

ATTENDU QUE le comité de sélection formé selon l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes* a attribué le pointage final mentionné ci-bas, le tout conformément au calcul prévu au paragraphe e) du même article:

	Pointage final	Montant
BHP Experts-Conseils S.E.C	3,29	454 323,71 \$ t.t.c.

ATTENDU QUE le conseil d'administration ne peut attribuer le contrat à une personne autre que celle qui a fait, dans le délai fixé, la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final;

ATTENDU QUE l'estimation du prix de ce contrat est de 504 452,81 \$ (t.t.c.);

ATTENDU QUE le nom de la firme BHP Experts-Conseils S.E.C n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 26 avril 2021;

ATTENDU QU'il y a lieu d'attribuer le contrat à la firme BHP Experts-Conseils S.E.C;

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de BHP Experts-Conseils S.E.C pour les services professionnels de plans, devis et surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Avenue de la Gare et la démolition de l'existant, au montant de 395 150,00 \$ (taxes en sus).

QUE la dépense soit applicable au futur règlement d'emprunt numéro 123, le tout conditionnellement à l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et selon les dispositions de l'article 544.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E31-04-2021

(Adoption de soumission RAETM-2021-004 – Services professionnels – Étude géotechnique comprenant des analyses chimiques pour les travaux de reconstruction du poste de pompage Quarante-Arpents II)

ATTENDU la résolution 125-12-2020 par laquelle la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) a mandaté la firme BHP Experts-Conseils S.E.C. pour les services professionnels de plans, devis et surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Quarante-Arpents II et la démolition de l'existant;

ATTENDU QU'un avis d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) et dans le journal La Revue le 24 mars 2021 pour la réalisation d'une étude géotechnique comprenant des analyses chimiques pour les travaux de reconstruction du poste de pompage Quarante-Arpents II (RAETM-2021-004);

ATTENDU QUE cinq (5) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 13 avril 2021, à savoir;

Nom des soumissionnaires	Montant (t.t.c.)	Commentaires
841 8748 Canada inc. (GIE)	30 502,87 \$	
Laboratoire GS inc.	35 665,25 \$	
Englobe Corp.	<i>Erreur de calcul</i> 59 567,21 \$ 59 567,26 \$	Non conforme
Solmatech inc.	65 793,98 \$	
Les services EXP inc.	66 314,13 \$	

ATTENDU QUE des erreurs de calcul ont été corrigées pour la soumission d'Englobe Corp. et que cela n'a pas d'incidence sur le rang des soumissionnaires;

ATTENDU QUE la soumission de la firme 841 8748 Canada inc. (GIE) s'est avérée la plus basse conforme selon le rapport daté du 19 avril 2021 de Mme Nathalie Savard, chef de division à l'approvisionnement à la Direction de l'administration et finances de la Ville de Terrebonne;

ATTENDU QUE l'estimation du prix de ce contrat est de 30 957,02 \$ (t.t.c.);

ATTENDU l'analyse technique du 16 avril 2021 de M. Maxime Latendresse, ing., associé et directeur de projet de la firme BHP Experts-Conseils S.E.C.;

ATTENDU QUE le nom de la firme 814 8748 Canada inc. (GIE) n'apparaît pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) consulté le 26 avril 2021;

ATTENDU QU'il y a lieu d'attribuer le contrat à la firme 841 8748 Canada inc. (GIE);

IL EST PROPOSÉ PAR : Gabriel Michaud
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE le conseil d'administration de la RAETM accepte la soumission de la firme 841 8748 Canada inc. (GIE) pour la réalisation d'une étude géotechnique comprenant des analyses chimiques pour les travaux de reconstruction du poste de pompage Quarante-Arpents II, au montant de 26 530,00 \$ (taxes en sus).

QUE la dépense soit applicable au futur règlement d'emprunt numéro 122, le tout conditionnellement à l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et selon les dispositions de l'article 544.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

RÉSOLUTION NO : E32-04-2021

(Autorisation de mandat à la Ville de Terrebonne pour l'appel d'offres de produits chimiques – année 2022)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) est membre du Regroupement d'achats de la Rive-Nord pour l'achat de produits chimiques servant aux opérations de traitement de l'eau usée;

ATTENDU QUE les villes et régies faisant partie de ce regroupement sont mandatées, à tour de rôle et selon un calendrier préétabli, afin d'effectuer le processus d'appel d'offres au nom du Regroupement d'achat de la Rive-Nord;

IL EST PROPOSÉ PAR : Nathalie Ricard
APPUYÉ PAR : Gabriel Michaud

QUE la Ville de Terrebonne soit autorisée, pour et au nom de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM), à procéder à un appel d'offres public pour la fourniture de sulfate ferrique utilisé à la RAETM pour l'année 2022.

ADOPTÉ

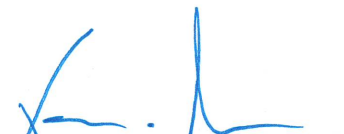
RÉSOLUTION NO : E33-04-2021

(Levée de l'assemblée)

IL EST PROPOSÉ PAR : Eugène Jolicoeur
APPUYÉ PAR : Nathalie Ricard

QUE l'assemblée soit et est levée.

ADOPTÉ



Président



secrétaire-trésorière